LE COURRIER RUYMONTOIS

Bulletin semestriel d'informations municipales - Décembre 2011



www.ruy-montceau.fr

SOMMAIRE

P.4: **FUSION**

P.5:

URBANISME

P.8:

TRAVAUX

P.10:

SECTEUR SCOLAIRE **ET CCAS**

P.11: **CMJ**

P.16: **CAPI**

P.18:

A NOTER

P.19:

ETAT CIVIL

P.20:

CALENDRIER DES **MANIFESTATIONS**







P.17

P.12

HÔTEL DE VILLE

77, rue de la Salière BP₂

38300 RUY-MONTCEAU Tel: 04 74 43 57 45 Fax: 04 74 28.01.92 mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public: Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

MAIRIE ANNEXE DE **MONTCEAU**

9, rue Centrale 38300 RUY-MONTCEAU Tel: 04 74 97 40 48

Ouverture au public: Lundi et vendredi de 8h30 à 12h Mercredi de 13h30 à 17h30



Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la Mairie de Ruy-Montceau.

Numéro de décembre 2011.

Directeur de la Publication : Guy RABUEL.

Rédaction : Bernard HILDT Commission Culture et Communication.

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET.

Impression : Imprimerie CUSIN, 38300 BOURGOIN-JALLIEU.

Tirage: 1 950 exemplaires.

Crédit Photo : Mairie de

RUY-MONTCEAU.

EDITORIAL



Une nouvelle année commence et j'ai le plaisir, au nom du Conseil municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2012.

Il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes, d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel.

Ainsi, malgré un contexte financier incertain qui nous a conduits à redoubler d'efforts au niveau de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à être encore plus sélectifs dans le choix de nos investissements, 2011 a été l'année des premières grandes concrétisations de notre mandat avec l'inauguration du restaurant scolaire de MONTCEAU, la réalisation des travaux d'aménagement de la route de MONTCEAU, et le début des travaux du futur centre technique municipal.

Pour cette nouvelle année, nous respecterons la même ligne de conduite, nous serons rigoureux et audacieux. 2012 verra donc la concrétisation de dossiers essentiels pour RUY-MONTCEAU.

C'est le cas notamment de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme qui représente un enjeu considérable pour notre commune. Notre territoire possède des atouts et des contraintes, des potentialités et des faiblesses. L'objectif du PLU pour les années à venir est de conserver et valoriser les unes, corriger ou atténuer les autres.

C'est le cas également de l'étude sur la requalification de l'ensemble du complexe sportif, de l'étude sur la construction d'un nouveau restaurant scolaire à Ruy, de la poursuite de nos programmes pluriannuels d'investissement en matière scolaire ou de voirie, de la poursuite de l'aménagement de l'avenue des Cantinières, ou encore de l'enfouissement des réseaux Vie de Boussieu préalable à l'aménagement de la voie nouvelle qui sera réalisée par la CAPI et qui permettra à terme de repenser entièrement le plan de circulation dans le centre de Ruy.

2012 sera enfin, du moins je l'espère, l'année du mariage définitif entre RUY et MONTCEAU. En effet, on ne réussit rien sans avoir une vision commune, sans avoir de références partagées, sans donner du sens à ce que nous faisons ensemble. Il est temps de se rassembler pour avancer collectivement. Il est temps d'unifier notre territoire, et de préparer l'avenir en posant les bases d'une organisation pérenne et efficace pour les générations futures. Il faut trouver le courage de porter le regard au loin et de tout mettre en œuvre pour assurer un développement harmonieux et maîtrisé de RUY-MONTCEAU.

Ne pas oublier le passé mais toujours garder à l'esprit que le plus important demeure le futur. Ce futur n'apparaît pourtant pas comme un cadeau en ces temps de crise. Mais c'est un défi du présent.

Nous devons faire preuve d'ambition et de détermination. Nous ne perdons pas de vue le fait qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser afin d'améliorer la vie de la commune, c'est-à-dire notre confort de vie à tous, pour mieux vivre ensemble.

BONNE ANNÉE 2012 À TOUTES ET À TOUS.

Guy RABUEL

Maire de RUY-MONTCEAU Vice Président de la CAPI

TOUTE LA POPULATION DE RUY-MONTCEAU
EST CORDIALEMENT INVITÉE À LA
CÉRÉMONIE DES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ
LE JEUDI 12 JANVIER 2012 À 19 HEURES AU HALL DES SPORTS

FUSION

Dans l'édition d'octobre 2011 du Petit Courrier Ruymontois, nous vous informions sur le débat public lancé par la Municipalité sur une éventuelle fusion simple entre RUY et MONTCEAU.

Après les deux réunions publiques organisées à RUY et à MONTCEAU, le Conseil municipal a consacré sa séance du 24 novembre dernier à ce thème.

Messieurs Olivier BONNARD, Maire de CREYS-MEPIEU, et Gérard GUICHERD, Maire de VEYRINS-THUELLIN, communes hier associées, aujourd'hui fusionnées, sont venus faire un retour d'expérience sur le fonctionnement de leur collectivité depuis leur fusion.

Puis plusieurs sujets ont été abordés de façon à répondre aux questions soulevées lors des réunions publiques :

- CONCERNANT L'URBANISATION FUTURE DU TERRITOIRE EN CAS DE FUSION SIMPLE.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Nord-Isère opère une distinction entre RUY et MONT-CEAU avec des règles de constructibilité et de densité différentes:

-A Ruy: 18 à 23 logements par an autorisés et une densité de 40 logements par hectare.

-A MONTCEAU: 7 logements par an autori-

sés et une densité de 20 logements par hectare (ou 10 logements par hectare pour les secteurs non desservis par les réseaux d'assainissement).

Le SCOT, et donc le futur Plan Local d'Urbanisme qui devra impérativement respecter ces orientations, garantit donc de manière absolue le caractère rural/village de MONTCEAU et le caractère plus urbain de RUY et ce, quelque soit la situation administrative de RUY-MONTCEAU.

- CONCERNANT LA FISCALITÉ ET DE SON ÉVOLUTION EN CAS DE FUSION SIMPLE.

Une fusion de RUY et MONTCEAU ne saurait induire une remise en cause des procédures d'évaluation actuellement en vigueur dans chacune des deux communes.

C'est uniquement à l'occasion d'une révision générale, qui n'est pas de la compétence communale, qu'il pourrait être procédé à une unification de la fiscalité entre RUY et MONTCEAU.

Il ressort du débat qui a suivi ⁽¹⁾ que la majorité des élus souhaitait un réferendum ou une consultation de la population sur le sujet.

Toutefois, depuis la réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, le recours au réferendum est supprimé pour passer du statut de fusion-association au statut de fusion-simple.

En outre, l'organisation d'une consultation de la population est illégale si elle ne porte pas sur un sujet qui est de compétence communale. Or la décision de mettre fin au statut de commune associée étant une compétence du Préfet de l'Isère, toute consultation de la population sur ce thème est illégale.



Conseil municipal du 24 novembre 2011.

De gauche à droite : Denis BARILLOT, Nathalie PONT (Cabinet Urba 2P),
Guy RABUEL, Gérard GUICHERD, Olivier BONNARD.

Deux procédures pour opérer la fusion simple sont désormais prévues par les textes:

- 1. Le Conseil municipal, par délibération à la majorité des 2/3, demande au Préfet la suppression du statut de commune associée.

-2. La demande de suppression du statut

de commune associée émane, par pétition adressée au Préfet de l'Isère, du tiers des électeurs de Montceau. Le Préfet prescrit alors une enquête publique puis fait procéder à l'élection d'une commission ad' hoc qui donne un avis sur le projet de suppression. Le Préfet en dernier ressort prononce ou non la fusion.

Une majorité de conseillers municipaux y étant favorable, il sera donc demandé au Préfet de l'Isère par délibération la suppression du statut de commune associée et le passage à un régime de fusion simple.

(1) Le PV de la séance du Conseil municipal du 24 novembre 2011 est disponible sur le site internet www.ruy-montceau.fr

POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

PHASE D'ÉTUDES ET DE CONCERTATION JUSQU'À MI-MAI 2012

- ELABORATION DU PROJET DE PLU
- DÉBAT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLU
- BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PLU PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



PHASE
DE CONSULTATION ET
D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DE JUIN À FIN NOVEMBRE 2012

- CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES, DES COMMUNES LIMITROPHES, ET DE LA CAPI (3 MOIS)
- ENQUÊTE PUBLIQUE (UN MOIS)



PHASE DE FINALISATION DU PLU DÉCEMBRE 2012

- APPROBATION DU PLU PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le «porter à connaissance» réalisé par les services de l'Etat est librement consultable à l'Hôtel de Ville, aux heures d'ouverture du public.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le conseil municipal du 24 novembre a fixé à 3,5% le taux de la nouvelle Taxe d'Aménagement instaurée par la loi de finances rectificative pour 2010 portant réforme de la fiscalité de l'urbanisme.

La Taxe d'Aménagement se substitue, pour la commune, à la Taxe Locale d'Equipement (TLE) et à la participation pour aménagement d'ensemble (PAE) et pour le département, à la TLE, à la taxe départementale pour le financement des conseils d'archi-

tecture (TD/CAUE) et à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS).

Cette réforme prévoit également la suppression de la PRE (participation pour raccordement à l'égout à compter du 1er janvier 2015.

La Taxe d'Aménagement entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012 et s'appliquera aux permis de construire, d'aménager et aux déclarations préalables déposées à compter de cette date.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

A fin de maintenir en bon état les routes et leurs dépendances et pour assurer de bonnes conditions de circulation, la commune consacre chaque année une part importante de son budget pour les travaux d'entretien et de grosses réparations.

Cette année encore, ce sont quelques 350 000 euros de travaux qui ont été réalisés :

- réparation des dégradations superficielles et
- bouchage des nids de poule sur une grande partie du réseau;
- réfection du revêtement des chemins de Bocalville, Petit Rozière, Malavent, Les Blaches, Charlan, Taillis Magot et Bois Tardy;
- travaux de terrassement pour améliorer la visibilité sur quelques tronçons du chemin de la Draz ;
- reprofilage du chemin de la Chapelle ;
- agrandissement du parking du groupe scolaire de Montceau.

Le budget consacré à tous ces travaux reste souvent insuffisant pour assurer un entretien efficace pour satisfaire les usagers de nos voies communales. La CAPI qui gère les voies communautaires a effectué la réfection du revêtement d'une partie du chemin des Envers.

La réalisation du deuxième tronçon est reportée sur un prochain programme.

Les importants dégâts causés par les fortes pluies dans la nuit du 31 août au 1er septembre ont nécessité des interventions d'urgence :

- évacuation des matériaux sur chaussée, dans les fossés et les canalisations sur Vie Etroite, Vie de Chade, chemin de Malavent, impasse du Petit Rozière, Vie des Mulets, chemin de Chapotin, impasse des Sapins, chemin de Taillis Magot;
- réparation des ornières profondes et dangereuses notamment chemin de

Bocalville et chemin de Malavent.

Dégâts sur la Vie Etroite

Les dégâts d'orages étant importants, des dossiers de demandes de subventions ont été établis pour permettre, en 2012, la remise en état des chemins de La Draz, de Breizet, du Grand Termen, de Chapotin, des Chaumes, de Loudon, de Thézieu, de Champety, de l'Etang Darde, de Roméage, des Guerres, de Récalaine, du Calvaire, du Combat, du Marais...

Suite aux violents orages survenus le 31 août 2011, la commune de RUY-MONTCEAU a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des inondations et des coulées de boue. L'arrêté interministériel du 28 novembre 2011 portant constatation de cet état est paru au journal officiel du 1er décembre 2011.

Vitesse et Sécurité

De trop nombreux courriers adressés en mairie concernent la vitesse des véhicules sur toutes les routes de la commune.

Les élus et l'ensemble des services municipaux sont bien conscients de la difficulté à faire respecter les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse ainsi que les règles de courtoisie.

Les comportements dangereux ou inconscients de certains automobilistes mettent tous les usagers de la route en danger.

Dans toute la mesure de ses possibilités, la commune met en œuvre des moyens pour améliorer la sécurité des usagers en réalisant des aménagements de

voirie, des trottoirs, des espaces réservés au cheminement doux, des chicanes et autres rétrécissements de voies de circulation.

Tout ceci reste cependant insuffisant face au comportement irresponsable de certains automobilistes.

VIABILITÉ HIVERNALE: LE DÉNEIGEMENT

Tous les services gestionnaires des différents réseaux routiers sont mobilisés et organisés pour la période hivernale et s'efforcent de maintenir les meilleures conditions possibles afin d'assurer la sécurité de la circulation publique.

Sur notre territoire, il faut distinguer :

- les routes départementales à la charge du Conseil Général ;
- les voiries communautaires gérées par la CAPI mais déneigées par la commune suivant des conditions

fixées par convention ;

- les voiries communales à la charge de la commune.

Les plans de viabilité hivernale fixent les règles et conditions d'intervenThe community survaint des conditions in temperature est interieure a 7 e

Les services techniques sont prêts à intervenir.

tion en fonction de la classification des voies, de l'importance du trafic et du niveau de service attendu.

Sont traités en priorité : les voies de liaisons importantes, les itinéraires de transports scolaires, les routes à forte déclivité, les accès aux équipements publics et d'intérêt général, les parkings.

Toutefois, lorsque tout le réseau public aura été traité, la commune pourra apporter son aide pour rendre service aux particuliers en difficulté (personnes malades, âgées ou handicapées).

Il convient de rappeler que les voies, accès et espaces privés, ainsi que certains lotissements, restent à la charge des propriétaires et que le traitement des trottoirs incombe aux riverains au droit de leur immeuble.

Mais la meilleure viabilité hivernale ne pourra jamais assurer toujours et partout des routes complètement dégagées, sachant que le sel n'est plus efficace quand la température est inférieure à - 7 °C et s'il n'y a pas

un minimum
de circulation
pour l'activer ; de plus
son utilisation doit rester «raisonnable» afin
de préserver
l'environnement.

Prévenir

risque de circulation hivernale mêle nécessairement les efforts consentis par les collectivités à une large part de responsabilité individuelle. La sécurité des automobilistes relève donc aussi, pour une bonne part, de leur propre comportement.

Bien sûr, des épisodes intenses de chute de neige peuvent entraîner des difficultés dans le déneigement. Chacun doit tolérer ces difficultés passagères compte tenu de leur aspect exceptionnel.

- Sur la route anticiper et adapter sa conduite en

modérant la vitesse et en maintenant les distances de sécurité.

- Contrôler l'état du véhicule (pneus, lave-glace, essuie-glaces, antigel, batterie, freins, éclairage).
- Se tenir informé des prévisions météo.
- Adapter son comportement au temps et aux conditions.
- Prévoir des durées de trajet plus longues.
- Si possible limiter ou reporter les déplacements.
- Penser à munir les véhicules d'équipements spé-

ciaux notamment pneus hiver.



- Veiller à garer son véhicule de façon à ne pas gêner le passage des engins de déneigement et de tout autre véhicule (services de secours, bus, ramassage des

ordures ménagères).

- Penser à dégager l'accès à votre boîte aux lettres.
- Faciliter le passage des engins de salage et de déneigement, ne pas les doubler.
- Rester vigilant et courtois.
- Et ne pas hésiter à donner un coup de main!!



ENTRÉE EST DE RUY





La chicane destinée à ralentir les véhicules à l'entrée Est de Ruy est terminée et a donc été mise en service.

Rénovation complète du chemin de Palletière, avec création de trottoirs.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



La structure métallique du bâtiment des services techniques est réalisée.



CONTENEURS ENTERRÉS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES





a Municipalité, soucieuse du respect de l'environnement, a décidé de faire installer des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères en remplacement de certains bacs plastiques. Une première pour la commune avec l'installation d'un conteneur Chemin de Palletière destiné aux riverains et un conteneur dans l'enceinte de la Résidence du Lavaizin destiné aux habitants de l'immeuble.

TRAVAUX DIVERS



Réalisation d'un abris bus Chemin du Combat.



Réalisation d'un escalier entre le lotissement de la Salière et l'Hôtel de Ville.

INSTALLATION DE DISTIBUTEURS DE SACS

Afin de préserver l'environnement aux abords du groupe scolaire de Ruy, un distributeur de sacs destinés à ramasser les déjections canines vient d'être mis en place.

Une poubelle spécialement adaptée pour la collecte de ces déchets se trouve à proximité.

Cette installation devrait satisfaire les nombreux parents d'élèves qui fréquentent quotidiennement cet espace ainsi que le square de jeux pour les petits.

Nous faisons appel au civisme des propriétaires de chiens qui, très souvent, ne les tiennent pas en laisse et surtout qui ne prennent ni la peine, ni le temps, de ramasser les déjections que leur animal de compagnie abandonne sur les trottoirs, les massifs ou les espaces verts de la commune.





SECTEUR SCOLAIRE

Ala rentrée de septembre, les effectifs scolaires sont en hausse par rapport à l'an passé.

458 enfants fréquentent nos écoles, dont 302 à RUY (116 en maternelle et 186 en primaire) et 156 à MONT-CEAU (59 en maternelle et 97 en primaire).

Le budget scolaire d'un montant de 54 700€ est établi sur la base d'une dotation par enfant. Il sert essentiellement au fonctionnement pédagogique en couvrant

les frais de fournitures scolaires, les photocopies, les séances piscine, de l'intervenant sport, de la pharmacie, des sorties culturelles ainsi que tous les transports en car.

Certaines années, des dotations exceptionnelles demandées par les enseignants, sont examinées et validées en com-

mission (classes transplantées, gros matériel spécifique tel que le vidéo projecteur interactif pour l'école de Montceau).

Autour de l'éducation pédagogique proprement dite, la commune assure les travaux de rénovation des bâtiments, l'entretien des salles de classe et le remplacement des mobiliers et des matériels informatiques. Cette année plus de 150 000€ sont prévus pour :

- La mise aux normes de sécurité;
- Les travaux liés aux économies d'énergie;
- La rénovation des locaux communs.

Sans oublier la formation permanente des agents d'entretien et l'amélioration de leurs conditions de travail.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les garderies fonctionnent de 7h30 à 18h. Elles accueillent en moyenne :

- 45 enfants le matin et 70 enfants le soir à Ruy;

- 30 enfants le matin et 50 enfants le soir à MONTCEAU.

Les tarifs pratiqués sont déterminés en fonction du quotient familial.

Les cantines servent chaque jour une moyenne de 250 repas (145 à Ruy et 110 à MONTCEAU).

La société Scolarest as-

sure la livraison des repas en liaison froide avec des menus équilibrés et un repas bio par semaine. Le prix du repas varie de 2,75€ à 3,75€ en fonction du quotient familial.

Afin de pouvoir satisfaire les demandes d'amélioration du fonctionnement de la restauration, un comité cantine comprenant des enfants, des parents, des personnels communaux et des élus, se réunit une fois par an.





Al'occasion des fêtes de Noël, les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué 217 colis aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Une visite réconfortante et appréciée par nos anciens, sans oublier les résidents des maisons de retraite et les personnes hospitalisées pendant cette période.



Repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans : Dimanche 26 février 2012 au Hall des Sports

Les personnes concernées peuvent s'inscrire à l'Hôtel de Ville.



es 18 élus qui siègeront au Conseil Municipal des Jeunes pour les deux années à venir sont : Zoé BAPT (Ruy- Primaire), Marie BAROTH (Ruy- Primaire), Lara BELIN (Ruy- Collège), Kyliyann BESSE-NAY (Ruy- Primaire), Anthony COINDRE (Ruy- Collège), Thomas FERNANDES (MONTCEAU- Primaire), Aurélien FERRAND (Ruy- Collège), Antonin GAUTHIER (Ruy- Collège), Maud LE BAIL (Ruy- Primaire), Camille LEFAUX (Montceau- Collège), Etienne MARTIN (Ruy- Collège), Manon PUGA (Ruy- Collège), Noémie RABATEL (Ruy- Primaire), Léa SAUGEY (Ruy- Primaire), Louise SKRZYPCZAK (MONTCEAU- Collège), Paul SKRZYPCZAK (MONTCEAU- Primaire), Mélissa TOKER (Ruy- Collège), Juliette WEEGER (Ruy- Primaire).



e 31 octobre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé sa première animation: un après-midi multiactivités sportives clôturé par une soirée déguisée sur le thème d'Halloween.

Lara BELIN, Présidente, et Etienne MARTIN, Vice Président, ont assuré le bon déroulement de cette journée.

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

e Conseil Municipal des Jeunes et la Municipalité organiseront en 2012 un concours des maisons fleuries.

Il sera ouvert gratuitement à tous les habitants de la commune.

Les bulletins de participation seront disponibles à partir du 1^{er} mars 2012 en mairie, sur le site internet, et dans le prochain bulletin municipal.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 15/05/2012.

La visite du jury aura lieu de fin juin à début juillet.

Le jury se réunira début septembre pour délibérer et arrêter le classement des participants.

La remise des prix se fera avant la fin du mois de septembre.

PATRIMOINE

CONNAISSEZ VOUS BIEN RUY-MONTCEAU?

estez votre connaissance de la commune en essayant de localiser ces élements de notre patrimoine.





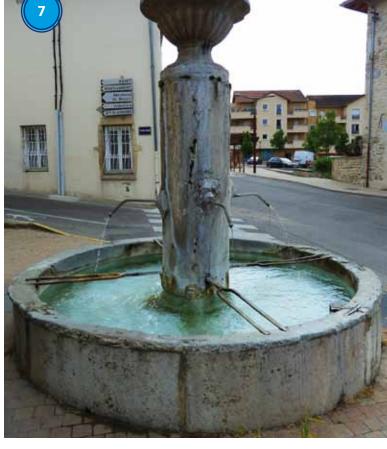






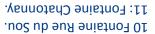












9: Lavoir Rue de Lavaizin.

8: Fontaine Route de Montceau.

7: Fontaine Rue de la Salière.

6: Fontaine Avenue de la Vieille Borne.

5: Fontaine Rue de la Salière.

4: Fontaine Rue du Sou.

3: Lavoir Rue du Frandon.

2: Fontaine Rue de Lavaizin.

1: Lavoir au lieu-dit Chanas.

<u>Réponses:</u>



LYON - TURIN

a nouvelle liaison ferroviaire LYON-TURIN est un axe stratégique inscrit dans le réseau européen de transport.

Les accès français de cette nouvelle liaison font partie du programme prioritaire de lignes nouvelles à lancer d'ici 2020.

Une décision ministérielle du 10 novembre 2011 a retenu le principe d'une première phase de réalisation constituée d'une ligne mixte voyageurs et fret entre GRENAY et CHAMBÉRY et d'une deuxième phase constituée d'une ligne nouvelle entre AVRESSIEUX et SAINT-JEAN DE MAURIENNE.

Ces deux premières phases feront l'objet d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la liaison ferroviaire LYON-TURIN.

Les dossiers comportant notamment une étude d'impact et les registres d'enquête seront déposés à l'Hôtel de Ville du lundi 16 janvier 2012 au lundi 5 mars 2012.

La commission d'enquête LYON-TURIN tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville les lundi 30 janvier et vendredi 24 février 2012 de 14 à 17 heures.

Dans l'attente, un dossier de présentation est librement consultable à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture au public.

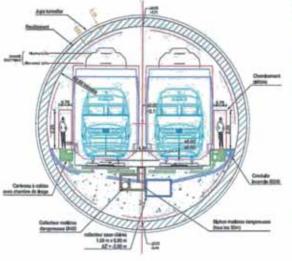
La commune de RUY-MONTCEAU sera traversée par un tunnel, bitube à voie unique.

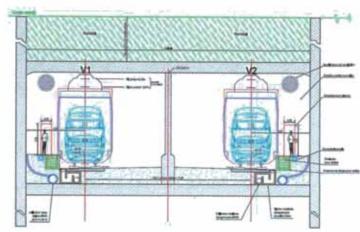
Ce tunnel appelé BOURGOIN-RUY sera d'une longueur d'environ 7 kilomètres.

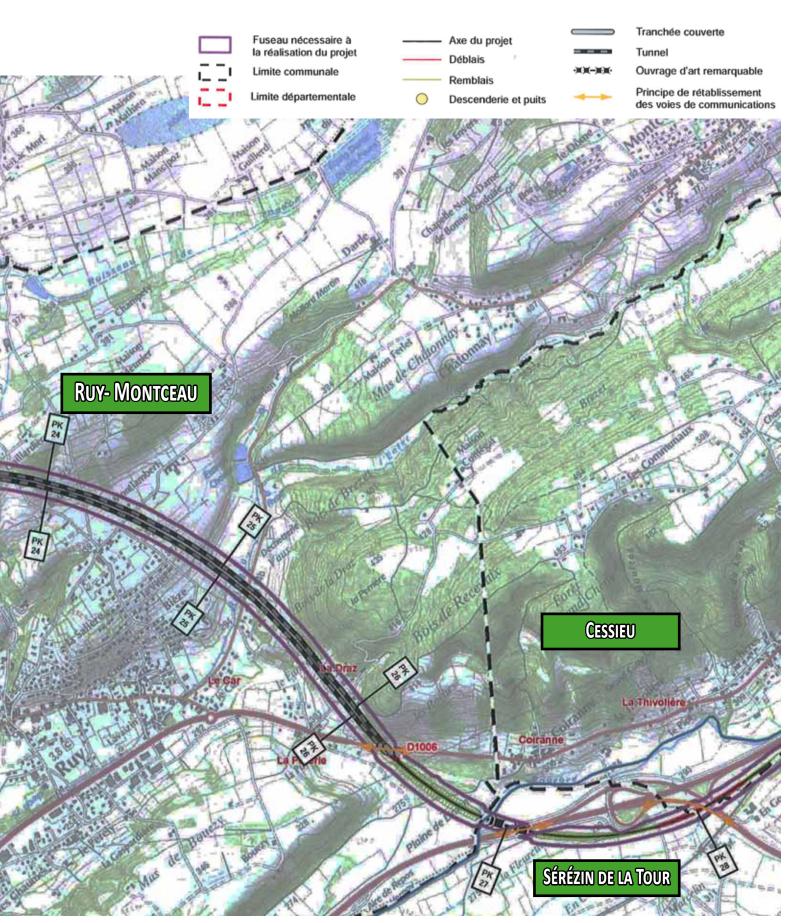
Il débouchera sous la RD 1006 puis franchira par un viaduc de 300 mètres de longueur la Bourbre et l'autoroute A43 au niveau de SÉRÉZIN DE LA TOUR.

SAINT-SAVIN **BOURGOIN-JALLIEU** NORD (V1) BOURGOIN-TURE SUD (V2)

Coupe type d'un tunnel bitube







Photomontage du viaduc de franchissement de la Bourbre et de l'A43 à SÉRÉZIN DE LA TOUR.



INAUGURATION DE LA MICROCRÈCHE

CAPILAGGLO

e 21 octobre dernier, a été inaugurée la microcrèche de la CAPI.

Lcrèche de la CAPI.

Avec cet équipement,

Avec cet équipement, RUY-MONTCEAU dispose désormais d'une structure d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans, une première sur notre territoire!

La microcrèche accueille dix enfants de 7h30 à 18h30, soit de façon régulière soit de de façon occasionnelle pour aider les parents lors d'une courte absence.

de ce service.

La microcrèche se trouve pour l'ins-



tant sur le champ de foire dans un bâtiment modulaire d'environ 100 m² qui propose des coins de jeux, de lecture, de repos et de restauration.

Dans le courant de l'année 2012, la microcrèche prendra ses quartiers définitifs au dessus de la salle de la Salière à côté de la médiathèque.

6 personnes dont une directrice et une secrétaire ont été recrutées pour répondre au mieux aux nécessités Renseignements au 06 34 51 25 06.

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

L'action culturelle est une priorité de la CAPI. Son objectif est de participer à l'éducation artistique et culturelle des jeunes publics en facilitant la rencontre des artistes et des jeunes par une pratique artistique à l'école.

Elle prend appui sur la programmation du Théâtre du Vellein ainsi que sur les compagnies en création et en tournée.

Le Théâtre du Vellein développe des projets en théâtre, danse, mime, cirque et arts plastiques. Ces projets sont menés en collaboration avec les Inspections de l'Education Nationale de BOURGOIN-JALLIEU et sont inscrits dans le Plan Local d'Education Artistique de la CAPI.

Ce plan a pour objectif de faciliter l'accès des élèves à des pratiques artistiques diversifiées: théâtre, cirque, conte, danse, lecture, écriture, musique, patrimoine, arts plastiques en s'appuyant sur des artistes inscrits dans une démarche de création.

Les projets d'action culturelle scolaire 2011/2012 sont les suivants: visite et journée au théâtre, ateliers de théâtre, danse mime, cirque et arts plastiques, répétition publique, rencontre avec des équipes artistiques, formations d'enseignants et d'accompagnateurs.

GUIDE PRATIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



a CAPI a réalisé un guide pour les personnes -âgées et dépendantes.

Cet ouvrage, qui regorge d'informations pratiques pour les seniors, a été distribué, aux personnes de plus de 75 ans, par les membres du CCAS en même temps que les colis de Noël.

Il a fait l'objet d'une distibution spécifique pour les personnes dont l'âge est compris entre 70 et 74 ans.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT DÉPARTEMENTAL : RUY-MONTCEAU RÉCOMPENSÉ

Le 15 novembre à MORESTEL, le président de l'association Isère Tourisme, responsable de l'organisation et du jury de la 53ème campagne de fleurissement a remis les prix du concours départemental 2011.

La commune de RUY-MONTCEAU a été récompensée par la coupe de l'Union Horticole pour avoir cette année accompli un effort remarquable.

Cette récompense est un encouragement à poursuivre les efforts engagés depuis 2008 pour améliorer notre cadre de vie et notre bien être. C'est la preuve que, même avec un budget modeste consacré au fleurissement, mais avec l'imagination et la motivation de notre service espaces verts, notre commune peut obtenir d'excellents résultats!



REMISE DE CHÈQUES

Un chèque de 5 000 € a été remis par l'AS Randonneurs au professeur BALEYDIER le 20 octobre dernier. Le professeur BALEYDIER représentait le professeur BERTRAND pour l'association de la recherche de thérapie concernant les leucémies et lymphomes chez les enfants.



Cette remise de don a été possible grâce à l'organisation, par l'AS Randonneurs, de la Berruyenne et d'un vide grenier à but humanitaire.

TÉLÉTHON 2011

Les différentes manifestations organisées par les associations de la commune ont permis de recueillir la somme de 10 603 € (en progression de 73% par rapport à 2010). Ce montant place, avec VALENCIN, la commune de RUY-MONTCEAU en tête des communes de l'Isère pour le téléthon 2011.

Grâce au regroupement avec les associations de BOUR-GOIN-JALLIEU, c'est un chèque de 13 605 € qui a été remis à l'Association Française contre les Myopathies.

D'autres promesses de dons sont encore en attente de remise de chèques par les associations participantes qui viendront augmenter le montant total.



Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite.

A NOTER



Un marché à Montceau

Un marché hebdomadaire vient d'être créé à MONTCEAU. Il se tient le jeudi après midi de 16h30 à 18h30 sur le parking du Groupe scolaire Kimmerling.

Pour mémoire, le marché de Ruy se tient le mercredi matin et le dimanche matin sur la place du 8 mai 1945.

BIENVENUE

Un nouveau gérant pour le bar-restaurant « Le Lavaizin ».

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Alain et Agnès qui ont repris ce commerce depuis le début du mois de novembre.

Arrivés de Savoie où ils tenaient un restaurant, ils vous accueillent tous les jours et vous proposent une cuisine traditionnelle dans une ambiance familiale.





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Devant la recrudescence du nombre de cambriolages, la gendarmerie étend son opération à l'occasion de chacune de vos absences tout au long de l'année.

Si vous devez vous absenter de votre domicile un week-end ou pour une durée plus importante, n'hésitez pas à venir vous signaler avant votre départ au bureau de la gendarmerie de Bourgoin-Jallieu 18, rue Etissey téléphone 04 74 43 80 17.

COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES

Un décret sur les déchets des soins piquants ou coupants, à risque infectieux (DASRI), produits par les patients en auto-traitement (par exemple les seringues ou les aiguilles utilisées par les personnes diabétiques pour se piquer le doigt), prévoit que depuis le 1^{er} novembre 2011, les fabricants doivent fournir gratuitement des réceptacles adaptés aux pharmaciens.

Ainsi, les usagers peuvent demander un conteneur à leur pharmacien qui devra le leur remettre gratuitement. Il s'agit d'éviter que ces déchets ne soient mélangés aux déchets ménagers, comme c'est le cas actuellement. Le décret a été publié au JO du 24 octobre 2010. Il sera complété par un autre texte qui organisera la collecte et le traitement de ces conteneurs.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

CARON Léana née le 01/06/2011. WINZERICH HANOT Alexis né le 11/06/2011.

CONTEGAT Sacha né le 15/06/2011. VIARD Lilou née le 24/06/2011. LA MANNA Emma née le 29/06/2011.

BONNAS Lalie née le 08/07/2011. DA SILVA Mano né le 12/07/2011. NAPOLITANO Théo né le 12/07/2011.

SCOQUART Nolan né le 20/07/2011. LEJEUNE Alix né le 14/08/2011. PERRIN Noëlly née le 14/08/2011. BERGER PORTELA Isaline née le 15/08/2011.

CHIRAT Léa née le 18/08/2011. MASSA-TRUCAT Eva née le 25/08/2011.

PACE Johani né le 03/09/2011. GUILLOT Candys née le 05/09/2011. LELEU Sacha né le 06/09/2011. WALKOWIAK Lauréna née le 17/09/2011.

PERROT Mia née le 27/09/2011. LAJUGIE Lorënzo né le 03/11/2011. BOURNAY Anna née le 13/11/2011. BELNAND Anaé née le 17/11/2011. TRAINI Louise née le 18/11/2011. POTEL Romain né le 19/11/2011. SAGUE Martin né le 24/11/2011.

MARIAGES

Geoffrey MIRABEL et Magali JOANNES le 9/07/2011. Frédéric BERNASCONI et Jessy LE-CUYER le 16/07/2011.

Francis BUENAVENTES et Raphaëlle CROCHAT le 16/07/2011.

Patrice GONÇALVÈS et Ginette BIESSY le 22 juillet 2011.

Michaël MUET et Mathilde LOIR le 23/07/2011.

Ludovic FRANÇOIS et Paméla POUX le 06/08/2011.

Franck LAURENT et Stéphanie GOY le 06/08/2011.

Gaëtan DUMONT et Solene IMPE-RIAL le 03/09/2011.

Wenaël ROYANÉ et Sèverine MOREL le 10/09/2011.

Hichem ZOUATER et Anne-Laure MELCHERS le 10/09/2011. Bertrand BEROUD et Clémence BRANCAZ le 23/09/2011.

Brice CLAVIER et Emilie SAINT-MAU-

le 01/10/2011.
Thomas GOMICHON et Marion
VERNE le 08/10/2011.

RICE le 24/09/2011.

DÉCÈS

FOUREST Louise veuve JESTIN le 31/05/2011.

CROCHAT Pierre le 18/07/2011. DISCOURS Marie-Thérèze veuve DE BELVAL le 07/08/2011.

Didier ARGOUD et Jocelyne SCANU

GRÈVE Myriam épouse TÉPÉLIAN le 12/08/2011.

SABATINI Marius le 18/08/2011. GENTILIN Bruno le 04/09/2011. COTTAZ Francine veuve GOY le

01/10/2011.

MAIRESSE Jean-François le 11/10/2011.

PÉRIER Gabriel le 16/10/2011.

TOGNET Carmen veuve MICHAUD le 12/11/2011.

MONDILLON Victor le 16/11/2011. BOISSEAU Claudette veuve RICCAR-DI le 19/11/2011.

POPELIN Odile épouse FRANCO le 26/11/2011.

POINTS DE VUE

LISTE «BIEN VIVRE À RUY-MONTCEAU»

MARIAGE? CONCUBINAGE? SÉPARATION? RUY-MONTCEAU TOUS LES INGRÉDIENTS D'UNE TRAGÉDIE ROMANTIQUE...

e dernier Conseil municipal a vu s'achever 3 mois de discussions engagées voire parfois passionnées concernant la fusion de RUY et de MONTCEAU.

Trois mois d'âpres débats où se sont confrontés les arguments de chaque camp, les uns défendant une fusion qui somme toute s'impose à nous à l'ère de la gouvernance métropolitaine, les autres certainement investis d'une mission, préconisant le statut quo (après avoir revendiqué un temps une certaine autonomie voire indépendance).

Perte d'identité? Montceau, quartier de Ruy? Urbanisme non respectueuse de l'identité du village de Montceau?...Voici les questions invariablement mises en avant par les élus de Montceau.

Quel dénominateur commun à tout cela? La peur, la peur de l'inconnu, sujet récurant propre à l'histoire de l'homme...

La peur est synonyme d'inaction, de paralysie, de repli sur soi...Tout le contraire de ce pourquoi nous œuvrons, nous élus, au quotidien.

Solidarité, fraternité, égalité sont les fondements même de notre pacte républicain et démocratique. C'est ensemble que nous réussirons à construire une commune soucieuse du bien-être de ses enfants et de ses aînés au travers des valeurs humaines voire humanistes auxquelles nous croyons et qui donnent du sens à notre engagement et à nos actions .

«La plupart des gens regardent les choses telles qu'elles sont et se disent pourquoi les changer? Pour ma part, je regarde les choses telles qu'elles pourraient être et je me dis pourquoi pas.» Martin Luther King

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

- 05: Assemblée générale et Tirage des rois des Radiestésistes Nord Isère à la salle de Lavitel.
- **05**: Assemblée générale du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- 06: Tirage des rois de l'AS Randonneurs à la salle H. Annequin ou au Hall des sports.
- 06-07-08: Tournoi en salle de l'USRM Football au Hall des sports.
- 07: Tirage des rois de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.
- 12: Vœux de la Municipalité au Hall des sports.
- 12: Loto publicitaire du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.
- 14: Tirage des rois de la FNACA à la salle de Lavitel.
- 15: Tournoi familial du Tennis de table au Hall des sports.
- 21: Tournoi interclubs de la Savate Ruymontoiseà la salle verte du Hall des sports.
- 22: Boudins de la FNACA à la salle de Lavitel.
- 22: Vœux des Mademoiselles de l'Association Des Mademoiselles à la salle H. Annequin.
- 29: 5ème Rando des rois du Sou des écoles de MONT-CEAU à la Salle H. Annequin.

MARS

- **03**: Carnaval du Sou des écoles de Ruy à la salle de Lavitel et au Champ de foire.
- 03-04: Repas annuel de l'AEP à la salle de la Salière.
- **04**: Repas familial de l'ACCA de MONTCEAU à la salle H. Annequin.
- **15**: Repas bugnes du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- 17: Soirée Irlandaise du Sou des écoles de MONTCEAU à la salle H. Annequin.
- 17-18: Cropping party de l'Atelier Ozidé à la salle de la Salière.
- 31: Repas dansant de l'ACCA de Ruy à la Salle H. Annequin.
- 31: Savate Ruymontoise à la salle verte du Hall des sports.

FÉVRIER

- 10: Carnaval de l'école maternelle de Ruy à la salle de Lavitel.
- 12: Repas du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.
- **18:** Tournois interclubs de la Savate Ruymontoise à la salle verte du Hall des sports.
- 18: Choucroute de l'Amicale des sapeurs pompiers à la Salle H. Annequin.
- 25: Soirée des Mademoiselles de l'Association Des Mademoiselles à la salle H. Annequin.
- 26: Rando du boudin de AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
- 26: Repas du CCAS au Hall des sports.
- 27: Réunion départementale de la FNACA à la salle voutée de la Salière.

AVRIL

- 09: Foulées Ruymontoises de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
- 15: Tournoi régional de Tennis de table au Hall des sports.
- 22: Pucier du Petit atelier à la salle H. Annequin.
- 22: Diots des Classes en 2 à la Salle de Lavitel.
- 22: Elections présidentielles (1er tour).

MAI

- **04**: Gentleman de Pétanque de la Commmission Sports loisirs jeunesse à la salle de Lavitel.
- 06: Elections présidentielles (2ème tour).
- 10: Rhône-Alpes Isère Tour.
- **08**: Double séniors de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.
- 13: Assemblée générale de l'ACCA de Ruy à la salle de la chasse.
- 13: Randonnée des Godas à la salle H. Annequin.
- 22: Double vétérans de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.

JUIN

- 03: Tête à tête et double seniors de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.
- 10: Assemblée générale du Basket à la salle de Lavitel.
- 10 et 17: Elections législatives.
- 16: Kermesse du Sou des écoles de RUY au Hall des sports.
- 17: Vide grenier de l'USRM Football au Champ de foire et à la salle de Lavitel.
- 21: Double vétérans de la Pétanque de Ruy à la salle de

Lavitel.

- 21: Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 22: Assemblée générale de l'USRM Football à la salle de Lavitel.
- 23: Kermesse de l'école Kimmerling et Fête de la musique organisées par le Sou des écoles de MONTCEAU sur la place de MONTCEAU et à la salle H Annequin.
- 24: Repas des Classes en 2 à la salle de la Salière
- 27: Trophées 2012 à la salle de Lavitel.
- 30: Election de Melle vallée de l'Isère au Hall des sports.
- 30: Fête de l'école de tennis à la salle de la Salière.